



lundi 9 mars 2015

Chères personnes-ressources et chers directeurs/directrices d'école :

Cette année, le programme Bienvenue à la Maternelle a décidé d'établir un partenariat avec SmartSAVER, un organisme à but non-lucratif. Cette lettre expose brièvement le pourquoi de ce partenariat et explique ce qui a motivé notre décision de permettre cette année l'inclusion de la carte d'information SmartSAVER parmi les ressources Bienvenue à la Maternelle destinées aux familles.

#### **Qu'est-ce que SmartSAVER?**

SmartSAVER est un programme de l'Omega Foundation, un organisme de bienfaisance enregistré canadien. SmartSAVER est une initiative de marketing créatif qui incite les parents à revenus modestes à faire des épargnes grâce aux régimes enregistrés d'épargne-études (REEEs) et au Bon d'études canadien (BEC).

#### **Qu'est-ce que le *Bon d'études canadien*?**

Le *Bon d'études canadien* est une subvention d'épargne-études du gouvernement du Canada qui vise à aider les enfants de familles à revenus modestes. Le Bon d'études canadien octroie des montants s'élevant jusqu'à 2 000 \$ en contributions REEE, et ce sans que la famille ait à y contribuer.

#### **Pourquoi Bienvenue à la Maternelle s'associe-t-elle à SmartSAVER pour promouvoir le *Bon d'études canadien*?**

1. *Ce programme cadre avec le mandat de Bienvenue à la Maternelle* : le *Bon d'études canadien* engage la participation active de jeunes familles à revenus modestes pour amorcer, dès le bas âge de l'enfant, le financement de REEEs, un outil précieux.
2. *Les fonds sont gratuits*. Le programme propose des fonds REEE pour les enfants dont la famille a droit au Supplément de la prestation nationale pour enfants. Ce supplément ne requiert aucun versement de contrepartie de la part des familles. Les familles peuvent décider de contribuer à leur REEE à tout moment.
3. *Le processus de demande est facile et il n'y a aucun frais à payer*. La demande en ligne SmartSAVER est très simple à remplir. La demande en ligne sera suivie d'un coup de téléphone de l'institution financière choisie à la famille pour compléter le processus de demande.

#### **Qui est admissible?**

Sont admissibles les enfants nés le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et après. La famille doit avoir bénéficié du Supplément de la prestation nationale pour enfants dans le cadre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Actuellement, plus de 1,4 millions d'enfants ont droit au Bon d'études. Visionnez : [Jesse's Story](#).

#### **De quoi une famille a-t-elle besoin pour se lancer?**

1. L'accès à un ordinateur et au site Web : <http://www.StartMyRESP.ca/wtk>
2. Numéros d'assurance sociale pour l'enfant et le demandeur.

De très nombreuses études soulignent l'impact positif de l'épargne précoce sur les résultats scolaires, allant de l'augmentation du nombre de jeunes qui obtiennent un diplôme d'études secondaires à l'amélioration du niveau de réussite post-secondaire. Le programme Bienvenue à la Maternelle vise à appuyer les familles à l'aide de stratégies et ressources qui font du jeu et de l'apprentissage précoce une priorité à la maison et qui favorisent la transition réussie du foyer à l'école. Le *Bon d'études canadien* permet aux familles de suivre le développement et l'épanouissement de leurs enfants dans le cadre d'un avenir prometteur où les opportunités de formation post-secondaire constituent des possibilités réelles.

John Howard

Directeur national du programme

Bienvenue à la Maternelle

416-440-5118

[jhoward@thelearningpartnership.ca](mailto:jhoward@thelearningpartnership.ca)